



Groupe Mammalogique Breton

Maison de la Rivière - 29450 Sizun
tél. : 02 98 24 14 00 - fax : 02 98 24 17 44
courriel : gmbreton@aol.com
site : www.gmb.asso.fr



- Communiqué de Presse -

Sizun, le 14 février 2008.

Une Loutre et ses deux petits écrasés à Plounérin le 06 février

Le mercredi 06 février, l'Association « Vallée du Léguer » avertissait le **Groupe Mammalogique Breton** (GMB) de la découverte par les services de la Direction Régionale des Routes de l'Ouest de cadavres de loutre sur la Nationale 12 à hauteur de Plounérin dans les Côtes d'Armor.

Nous avons eu la déception de constater qu'il s'agissait bien d'une Loutre femelle et de ses deux loutrons, un mâle et une femelle âgés de 5 à 6 mois, tous trois écrasés au bord de la deux fois deux voies.

Le site de l'étang du Moulin neuf, tout proche, était bien connu des naturalistes du secteur pour sa fréquentation par la Loutre d'Europe qui y avait été observé à plusieurs reprises.

C'est pour cette raison que le Groupe Mammalogique Breton, et l'Association de la vallée du Léguer, opérateur du site Natura 2000 de l'étang du Moulin Neuf, avaient fait installer un passage à loutres au niveau du franchissement, par la Nationale 12, du Yar à l'exutoire de l'étang. Malheureusement, et malgré cet aménagement fonctionnel et utilisé par la Loutre, la collision n'a pas eu lieu au niveau du franchissement de ce cours d'eau (chose inhabituelle mais pouvant intervenir au printemps, au moment où les loutres s'écartent des cours d'eau pour glaner les amphibiens dans les zones humides).

La mortalité de ces trois individus en une seule collision constitue une perte importante pour la population de Loutre du Yar. Cet événement porte un coup à la conservation de cette espèce emblématique de nos rivières, **conservation que le Groupe Mammalogique Breton promeut et coordonne depuis vingt ans en Bretagne.**

Un aménagement complémentaire au passage à Loutre existant à l'aide d'enrillagements devrait être étudié prochainement dans le cadre du Site Natura 2000 afin que cet événement ne se reproduise plus.

Toutes les informations sur la Loutre en Bretagne et la mortalité routière sont disponibles à : www.gmb.asso.fr



Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et est membre de France Nature Environnement.



LA LOUTRE D'EUROPE

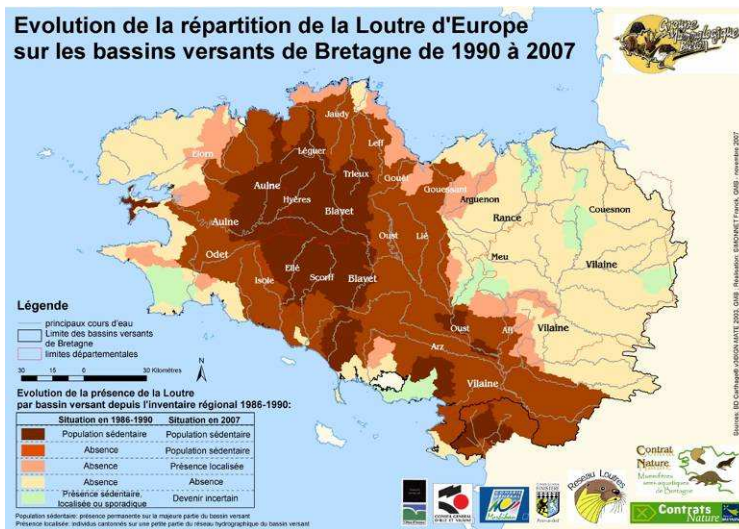
La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est un mammifère mustélide de grande taille (6 à 8 kg en moyenne pour 90 à 120 cm) qui fréquente les milieux aquatiques et saumâtres (rivières, étangs, estuaires, littoral...).



Espèce autrefois commune sur tout le territoire français, la Loutre a énormément régressé, jusqu'à fleurter avec l'extinction, notamment du fait du piégeage pour le commerce de sa fourrure, ce qui a justifié sa protection par le droit français depuis 1981.

Disparue de la plus grande partie de son aire de répartition originelle, la Loutre est demeurée présente en Bretagne, même lorsque les effectifs étaient au plus bas, au début des années 80, l'espèce n'étant alors plus présente qu'en faible nombre.

En cela, notre région est demeurée un bastion pour cette espèce menacée à l'échelle nationale.



Avec sa protection intégrale, la Loutre a plus stopper sa régression, et entamer une timide recolonisation des territoires d'où elle avait disparue. Cette recolonisation initiée à la fin des années 80, et accompagnée par le GMB (Havres de paix pour la Loutre, construction de catiches artificielles, passages à loutre,...) a permis à la Loutre de revenir sur de nombreux cours d'eau bretons dont elle avait disparue.

La dynamique de la population bretonne de loutres semble donc positive, mais il faut garder à l'esprit que son aire de répartition actuelle, si elle est en progrès, n'est sans aucune mesure avec le territoire originellement fréquenté, et que la population bretonne dont l'effectif est faible demeure fragile comme l'atteste la perte de trois individus d'un coup à l'occasion de la collision routière relatée précédemment.

MORTALITE ROUTIERE

Avec la protection intégrale acquise en 1981, la principale cause de régression de la Loutre, le piégeage, a disparu. Des menaces demeurent néanmoins : pollution, dégradation du paysage rural dans les fonds de vallées, mortalité routière...



A l'heure actuelle, la mortalité routière est la principale cause de surmortalité sur la population de loutres bretonnes.

En effet, depuis 1987, ce sont 111 cas de mortalités routières qui ont été recensés (chiffre réel plus élevé en considérant les cas qui passent inaperçus et qui ne sont pas rapportés).

Les loutres se font écraser sur les routes puisqu'elles rechignent à passer sous bon nombre de ponts et préfèrent traverser sur la route pour poursuivre leur cheminement dans le cours d'eau.



Les ponts constituent des obstacles qui incitent la Loutre à passer au dessus dans plusieurs cas : longueur trop importante créant un effet tunnel (obscurité, faible tirant d'air) peu engageant, seuil créant une chute artificielle dangereuse, accélération du courant par relèvement du lit du cours d'eau...

Le GMB a donc conduit plusieurs études de caractérisation des ponts accidentogènes, et fort d'une expérience unique en France sur ce type d'ouvrage (40 passages à Loutres existants en Bretagne) propose son assistance et son expertise aux différents maîtres d'ouvrages routiers de la région.

Pour aller plus loin : consulter le dossier sur la mortalité routière disponible en téléchargement à : <http://www.gmb.asso.fr/PDF/Simonnet2007BilanRouteLoutre.pdf>

CONTACTS :

Franck Simonnet

franck.simonnet@gmb.asso.fr

Chargé de mission « Mammifères semi-aquatiques »

Tél. : 02 98 24 14 00

Maison de la Rivière – 29450 SIZUN

Thomas DUBOS

thomas.dubos@gmb.asso.fr

Chargé de mission « études et médiation pour les mammifères sauvages »

Tél. : 02 96 32 06 32

32, Le Coudray - 22800 SAINT-BRANDAN

